

COMPTE RENDU DE RÉUNION
CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE ELECTRIQUE DE BESSANS
17 DECEMBRE 2020 A 18h

Présents : Alain LUBOZ, Françoise RENOU, Maud SARRON, Jean-Claude TRACQ, Emmeline VIALLET

Personnes excusées : Victor PERSONNAZ, Marc VIENOT : pouvoir à Emmeline VIALLET

Secrétaire de séance : Maud SARRON

Le quorum est atteint.

Ordre du jour :

- I. Projet de restructuration de la régie
- II. Questions diverses

I. Projet de restructuration de la régie

Le président Alain LUBOZ a été convoqué à une réunion à Villarodin Bourget avec les autres régies de la Maurienne.

Etaient présents : D'Aussois, M. BODECHER président et M. FRESSARD directeur, d'Avrieux M. SACHI président et M. RITAUZ directeur, de Bessans Jérémy TRACQ maire et Alain LUBOZ, président, de Bonneval M. KONAREF maire et président et Thierry VASSE, directeur. De Villarodin Bourget M. BECT, Mme CHARVOZ directrice, et Sandra METAL chargée de mission, ainsi que Gilles EXCOFFON directeur de Synergie Maurienne et employé à la régie de St Michel (directeur).

Le but de cette réunion, animée par Gilles ESCOFFON, était de prévenir les 5 régies qu'une prochaine restructuration allait être nécessaire. Ces régies sont les seules restées individuelles en Savoie, il est de plus en plus compliqué de faire face aux charges administratives. Il va falloir qu'elles se mettent à jour sur plusieurs points :

- **Modifier le système informatique** (avec nouveau logiciel) qui n'est plus compétitif. En effet, EDF demande de plus en plus de données précises et complexes (statistiques) aux secrétaires qui ne sont plus en mesure de répondre rapidement.
- **Les régies devraient pouvoir proposer d'autres fournisseurs aux habitants** (ex : Total)
Si elle ne parvient pas à produire, la régie pourrait disparaître.
Sur les 5 régies, Aussois, Villarodin-Bourget et Avrieux obtiennent des recettes d'EDF. Seule Bonneval produit. La régie électrique de Bessans devrait le faire ; la micro-centrale est un projet qui devrait amener à ça.
- **Embaucher un directeur** qui travaillerait sur les 5 régies, avec mutualisation des compétences et des frais de salaire. Ex : la régie d'Epierre est mutualisée avec d'autres.

Gilles ESCOFFON a précisé que de lourdes sanctions pourront être appliquées si ces modifications ne sont pas respectées, celles-ci pouvant aller jusqu'à l'interdiction de la distribution.

Rappel des missions d'une régie : distribuer de l'électricité, fournir les ventes au tarif réglementé. Fin du tarif réglementé des ventes : 1^{er} janvier 2026. D'ici là, si la régie de Bessans produit, elle sera privilégiée.

Une prochaine réunion entre les régies aura lieu au mois de janvier.

Il nous faut donc prendre une décision aujourd'hui en ce qui concerne le recrutement du directeur. Le coût de ce poste est estimé à 70 – 90000€, somme à répartir entre les régies.

VOTE : à l'unanimité, les membres sont d'accord pour aller plus loin dans le projet de recrutement. D'après eux, cela demande à être développé.

QUESTIONS A FAIRE REMONTER

Se rapprocher de Gilles ESCOFFON -ou des régies de Beaufort / Tignes- pour obtenir **fiche de poste du directeur** (afin de mieux appréhender ses missions) **statut, salaire, avantages. Logement ?**

Quelles sont les informations (statistiques) qui sont demandées par EDF exactement ?

Coût du poste estimé à 70 - 90000€. Que comprend cette somme exactement ? Logiciel, frais de fonction/déplacement, hébergement du directeur?

Combien cela va-t-il coûter à la régie exactement ? En dehors de cette somme de 90000€, il y aura sûrement d'autres frais liés à la mise en fonction du logiciel. Il va falloir changer de service des relevés des compteurs, installer des capteurs. **Que va-t-il falloir planter exactement ?**

Comment cette somme serait-elle répartie entre les régies ? En fonction de quoi ? (Si certaines régies ont de gros clients, elles seront peut-être en mesure de participer un peu plus)

Les membres de la régie peuvent-ils venir assister à la prochaine réunion des régies ?

II. Questions diverses – micro-centrale

Nous sommes encore dans l'attente du permis de construire.

Lors de la rencontre du 3 décembre, EDF et les agriculteurs ont trouvé un terrain d'entente.

Le commissaire enquêteur a émis un avis définitif favorable pour le projet.

Les travaux devraient commencer aux environs de septembre par le captage, suivra l'enfouissement de la conduite forcée, la construction de l'usine ...

Emeline VIALLET suggère une visite des lieux pour ceux qui le souhaitent, en temps voulu.

Fin de la séance à 19h30.